

**DELIBERATION N°7-2023**

**CONSEIL DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES (CAAF)  
DE L'INSTITUT REGIONAL DE FORMATION DE LA ZONE AFRIQUE CENTRALE**

**Séance du 3 juillet 2023**

<b>Objet :</b>	Attribution de subventions au titre des actions menées dans le cadre de la Ligue sportive UNSS en 2022-2023.
<b>Libellé :</b>	<p>Le CAAF valide l'attribution des subventions suivantes au titre des actions liées à la Ligue sportive UNSS en 2022-2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- 4 000 € attribués au Lycée Blaise Pascal à Abidjan au titre de l'organisation des Jeux de la ZAC collège en avril 2023,</li><li>- 4 000 € attribués au lycée français de Lomé au titre de l'organisation des Jeux de la ZAC lycée en AVRIL 2023,</li><li>- 1 250 € attribués au lycée Blaise Pascal à Abidjan pour la prise en charge d'une IMP au titre du coordonnateur de la Ligue sportive 2022-2023.</li></ul>

Nombre de votants : 6

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

Fait à Lomé, le 3 juillet 2023

Le président du CAAF  
de la zone Afrique centrale

Le Directeur adjoint de la DDAR  
Arnaud REGNIER

Arnaud REGNIER